

Déroulé du cours

0 811 261 732

Service 0,06 € / min
+ prix appel

REF : RA1900

Prérequis

Avoir suivi une formation de base en sécurité sur les engins de chantier et avoir une connaissance minimale de l'environnement de travail et des consignes de sécurité.

Durée 21h

Profil animateur

Formateur expert en sécurité au travail.

Public visé

Tout conducteur ou opérateur de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté souhaitant obtenir la certification CACES R489.

Objectifs de la formation

Former les participants aux compétences nécessaires pour conduire en toute sécurité les chariots de manutention automoteurs à conducteur porté et leur permettre d'obtenir la certification CACES R489.

Programme

- Introduction à la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Sécurité sur les sites de travail
- Connaissances techniques des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Techniques de conduite et de manipulation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Consignes de sécurité pour la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Pratique de la conduite sur site et simulation de situations réelles de travail
- Évaluation finale de la formation et examen pour délivrance du certificat CACES R489

Nous sommes là pour vous aider à choisir votre catégories R.489, incluant les catégories 1A,1B,2A,2B, 3,4,5,6 et 7. Si vous avez besoin de plus d'informations ou souhaitez vous inscrire à une formation, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour en savoir davantage sur la formation CACES R.489, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

<https://www.inrs.fr/demarche/caces-certificat-aptitude-conduite-securite/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Ce site web vous donne des informations complètes sur ce qu'il faut savoir pour obtenir un certificat CACES pour les engins de chantier.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP